

Réseau des Alumni de l'Université de Lomé

(RAUL)

Siège : Université de Lomé, bloc polyvalent 01 BP 1515 Lomé-Togo.....

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DU RAUL

L'an deux mille vingt-trois, et le samedi 10 juin à 15 heures 55 minutes s'est tenue à l'auditorium de l'Université de Lomé, l'Assemblée Générale Constitutive de l'Association dénommée Réseau des Alumni de l'Université de Lomé (RAUL).

Cette Assemblée Générale a connu la participation des délégués des associations d'anciens étudiants de l'Université de Lomé, de hautes personnalités de l'Université de Lomé dont Les Professeurs BATAWILA Komla, Premier Vice-Président de l'Université de Lomé ; TSIGBE Koffi, Directeur de la Direction de l'Information, des Relations Extérieures et de la Coopération (DIRECOOPS) et AHLOU Coffi, Directeur du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON).

Quatre (4) points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la session;**
- 2. Présentation et adoption des statuts et du règlement intérieur du RAUL;**
- 3. Election et mise en place du Bureau Exécutif;**
- 4. Clôture de la session.**

Déroulement de l'Assemblée Générale Constitutive (AGC)

1. Ouverture de la session

La séance a démarré par la présentation du contexte d'organisation de cette AGC faite par le Prof TSIGBE Koffi, le Directeur de la DIRECOOPS. S'en est suivi des explications sur la démarche adoptée dans le cadre de ce processus qui a connu la mise en place d'un comité technique qui a fait des recherches, mené des réflexions autour de la forme juridique du réseau, qui sera finalement une faitière ; le comité a également élaboré les textes.

Ces travaux préalables ont permis de définir la composition de l'Assemblée Générale composée de 3 délégués par associations. C'est dans cette optique que l'Assemblée Générale Constitutive a été lancée afin de mobiliser les associations de base, de valider les textes du réseau et de procéder à l'élection du Bureau Exécutif. Il a précisé que pour cette AGC, que le mode hybride a été retenu compte tenu des contraintes de certains participants, justifiant ainsi la présence des représentants des associations de base en ligne et en présentiel.

A la suite de la présentation du contexte que la parole a été donnée au Vice-Président de l'Université de Lomé (UL), le Prof BATAWILA Komla, qui après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, a exprimé sa joie de voir naître cette initiative qui rentre dans le processus de modernisation de l'UL. Pour lui, ce ne sera pas une simple élection mais une grande responsabilité. Ce qui implique un sens de responsabilité et de dynamisme de la part du bureau qui sera élu, et qui devra conduire à l'atteinte des objectifs du réseau. Il finit son discours par des mots de remerciements à l'endroit du comité technique, puis a déclaré la session ouverte.

2. Présentation et adoption des statuts et du règlement intérieur du RAUL

La session de présentation des textes de base était animée par le Prof TSIGBE Koffi qui a présenté tour à tour, les statuts et le règlement intérieur, article par article. Après les avis et commentaires sur le fond et la forme, ces deux textes ont été validés et adoptés par tous les participants par acclamation sous réserve de la prise en compte des observations.

3. Election et mise en place du Bureau Exécutif

La mise en place du Bureau Exécutif a connu différentes phases. Premièrement, la mise en place du jury composé de 3 membres, deuxièmement la nomination de deux observateurs

représentants les autorités administratives de l'UL, et en troisième lieu des élections proprement dites. Les élections ont été faites par le vote à main levée, après la présentation des candidats qui ont eu l'opportunité de mener une campagne. Ce processus électif a été démocratique et surtout transparent conformément aux dispositions statutaires. Le tableau suivant présente le Bureau Exécutif du RAUL à la suite des élections.

Tableau N° 1 : Bureau Exécutif du RAUL

N°	POSTE	NOM ET PRENOMS
1	Président	KEGLO Kodjo
2	Vice-président	GBEKLEY E. Holaly
3	Secrétaire général	GOKA Atsufui Adzo Mawuli
4	Secrétaire général adjoint	TOKOFAI Bemela Mawulom
5	Trésorier général	PALASSI Konga
6	Trésorier général adjoint	KOMI Kossi
7	Chargé à la communication	KOUMI Kossi Mitronougna

Le premier Président du RAUL a remercié les représentants des associations membres pour avoir placé leur confiance en lui et les a rassuré: i) de la bonne conduite de ce Réseau; ii) a promis de tout mettre en œuvre pour son rayonnement et, iii) à l'atteinte des objectifs du Réseau.

4. Clôture de la session

Cette dernière session a connu le mot de remerciements du premier Président du RAUL. Il a exprimé toute sa gratitude au réseau qui a placé sa confiance en lui. Il a reconnu la lourde responsabilité qui lui revient avec son équipe et a promis œuvrer ensemble avec l'équipe et l'administration de l'UL pour l'émergence du réseau et pour le bien de notre Université.

Il a rassuré qu'au nom du bureau de leur alumnus et en son nom personnel, de leur disponibilité à accompagner ce bureau dans l'exercice de leur fonction. Il a enfin précisé que l'activité de cette soirée est un acte juridique qui confère une existence légale à RAUL et donne du poids à l'Université de Lomé pour son rayonnement.

Le premier Vice-Président de l'Université de Lomé, à son tour a félicité les membres du Bureau Exécutif élu tout en leur rappelant qu'ils ont une lourde tâche, celle de baliser le chemin pour asseoir vraiment ce réseau.

L'Assemblée Générale a pris fin à 19 heures 47 minutes.

De tout ce qui précède, le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de l'Association dénommée Réseau des Alumni de l'Université de Lomé (RAUL) a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lomé, le 10 juin 2023



Prof BATAWILA Komlan

Le Secrétaire

AGBEFU NOMESI Atsu Yawo